

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2025-09-09

Nombre de Conseillers : 19

en exercice : 19

présents : 18

votants : 18

L'an deux mil vingt-cinq le vingt-cinq novembre 2025, le Conseil municipal de la commune de SEGONZAC dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M Laurent GEORGES, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 18/11/2025

<u>OBJET</u>	<u>PRESENTS</u> : M. GEORGES Laurent – Maire M. BARNY Jean-François, Mme HERAULT Laure, M. Patrick DESCARSIN, Mme SEGUINOT Clémence, Mme LAURICHESSE Léa, M. PERRIN Vincent, M. GILLARDEAU Romain, Mme MICHELET Karine, M. RUMEAU Vincent, Mme NOEL BRODU Clarisse, Mme GUERBE Nathalie, M. HOSTEING Etienne, Mme BARBOT Marina, M. ARMAND Régis, Mme BONNAUD Muriel, Mme SIRE Nathalie, M. MICHAUX Francis <u>Absents excusés</u> : Mmes BELIN Nastasia <u>Procuration</u> : néant <u>Secrétaire de séance</u> : M. GILLARDEAU Romain
<u>COMMISSIONS COMMUNALES</u>	
<u>MISE A JOUR</u>	

M. le Maire informe :

- ✓ M. MICHAUX Francis a demandé à intégrer la commission communale de travail portant sur l'aménagement du centre bourg 5^e phase de la rue Ravaz
- ✓ Mme BRODU NOEL Clarisse a demandé à intégrer la commission communale de travail portant sur la vie associative

Le CONSEIL MUNICIPAL, après délibération et à l'unanimité

- **ACCEPTE que M. MICHAUX Francis soit membre de la commission communale de l'aménagement du centre bourg 5^e phase de la rue Ravaz et que Mme BRODU NOEL Clarisse soit membre de la commission communale vie associative.**
- **MANDATE M. le Maire à l'exécution de cette décision.**

Certifié exécutoire
Reçu en sous-préfecture
le
Publié ou Notifié le

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ;
et ont signé au registre les membres présents ;
POUR COPIE CONFORME,

Le Maire,

